



Communiqué

Le 13 février 2009

Pour diffusion immédiate

LA COMMISSION DU CANAL DE DÉRIVATION INVITE LA POPULATION À PARTICIPER À DES SÉANCES PORTES OUVERTES SUR L'AMÉNAGEMENT RÉCRÉATIF DU CANAL

La Commission du canal de dérivation du Manitoba invite la population à participer à des séances portes ouvertes pour examiner et commenter la version provisoire du plan conceptuel d'aménagement Possibilités, un plan qui présente l'aménagement paysager et récréatif proposé le long du canal de dérivation agrandi de la rivière Rouge.

« Le plan conceptuel d'aménagement Possibilités servira de plan directeur afin de concrétiser le projet de longue date d'un aménagement récréatif le long du canal de dérivation, a dit le directeur général de la Commission du canal de dérivation, M. Ernie Gilroy. Bien que nous ayons mené d'importantes consultations auprès des utilisateurs récréatifs, les séances portes ouvertes donnent à la population l'occasion d'examiner le plan et de le commenter avant que nous l'achevions. »

La Commission a prévu deux séances portes ouvertes aux dates et aux heures suivantes :

- Le jeudi 19 février 2009, de 17 h à 21 h,
au Delta Winnipeg, 350, avenue St. Mary, salle de bal B
- Le mardi 24 février 2009, de 17 h à 21 h,
au Transcona Canad Inns, 826, avenue Regent Ouest

En juin dernier, la Commission du canal de dérivation a choisi l'entreprise de planification et d'architecture du paysage Hilderman Thomas Frank Cram, qui est à la tête d'un consortium d'entreprises locales formé par McKay Finnigan and Associates, MMM Group, Prairie Habitats Inc., Fort Whyte Alive et diverses entreprises spécialisées en développement touristique et économique, pour mettre au point le plan conceptuel d'aménagement Possibilités, un plan d'aménagement du paysage et de loisirs le long du canal agrandi. Par la suite, les experts-conseils de l'entreprise choisie ont rencontré des utilisateurs récréatifs, des organismes non gouvernementaux, des administrations publiques locales et d'autres organismes, afin d'étudier les possibilités d'un aménagement récréatif et de traitement du paysage le long du canal. Puis, en se fondant sur les résultats de leurs discussions et d'autres études, les experts-conseils ont élaboré une version provisoire du plan conceptuel d'aménagement Possibilités.

Voici quelques-unes des principales initiatives envisagées dans la version provisoire :

- un corridor vert polyvalent ouvert toute l'année le long du canal;
- un programme de plantation d'arbres, de remise en végétation et d'aménagement du paysage le long du canal, axé sur la durabilité et le retour à l'état naturel;
- l'aménagement d'aires de rassemblement pour favoriser les activités récréatives;

- l'installation de passerelles piétonnes pour permettre la traversée à bas niveau du canal d'évacuation des crues, lorsqu'il n'est pas actionné;
- l'offre aux producteurs agricoles de parcelles à louer pour la culture de plantes fourragères;
- la création de jardins communautaires à des endroits précis le long du canal;
- des panneaux d'affichage et un programme interprétatif le long du canal.

Les portes ouvertes que tiendra la Commission donnent à la population l'occasion d'examiner la version provisoire du plan conceptuel d'aménagement et de le commenter avant la préparation de la version finale.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web http://www.floodwayauthority.mb.ca/home_fr.html ou communiquer avec la Commission du canal de dérivation du Manitoba en composant le 945-4900 ou, sans frais, le 1 866 356-6355.

Personne-ressource : Ronuk Modha,
Commission du canal de dérivation du Manitoba,
204 945-4178 ou 204 793-3969